

COMPTE RENDU - CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 04 AVRIL 2018

- :- :- :- :- :- :-

Présents : F. BALLAND, J. BENTATA , JR. CHEVALLIER, A. CROS , P. DUMONTEL, B. DUZER, JP. GUSCHING, C. LAFOND, M. OLIVE, F. RUET, JL. VAUR, JL. VERGNAUD

Excusée : Martine OLIVE

Installation du Conseil d'Administration et élection du président et du bureau

Suite au vote de l'assemblée générale qui s'est tenue aujourd'hui Monsieur VAUR , en sa qualité de doyen d'âge, déclare le nouveau conseil installé et propose l' élection du président du conseil d'administration et des 8 membres du bureau pour une durée d'un an.

Monsieur Gusching Jean-Pierre est reconduit dans les fonctions de président du Conseil.
(13 voix pour dont 1 pouvoir)

Pour le bureau sont candidats : F. BALLAND, J. BENTATA , A. CROS , P. DUMONTEL, B. DUZER, JP. GUSCHING, M. OLIVE, F. RUET, JL. VERGNAUD

Patrice DUMONTEL retire sa candidature mais sera invité permanent aux réunions de bureau.

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité par un vote à bulletin secret.

Fonctions de chacun des membres :

Le président propose la répartition suivante des fonctions du bureau.

***Le président** est chargé de la conduite générale de l'association, des actions de communication, des relations avec la direction du CHR ainsi que du contentieux en tant que représentant légal de l'association. Il associe étroitement la vice présidente à toutes les décisions importantes.*

***Le Dr Josée Bentata**, vice-présidente, est en charge des relations avec les personnels soignants du CHR ainsi que de l'accueil et des relations avec les familles . Elle supplée le président en son absence.*

***Françoise Balland** a en charge l'ensemble de l'organisation du fonctionnement interne de la maison, des relations avec les partenaires, du suivi du logiciel de gestion ainsi que du contentieux lié à cette procédure administrative*

***Alain Cros** est en charge de la logistique et des achats .*

***Bernard Duzer** est responsable de la comptabilité et des statistiques.*

***Monique Olive** est responsable de la gestion et de l'animation des bénévoles ainsi que de l'organisation des plannings.*

***Françine Ruet** est en charge de l'organisation administrative générale de l'association et assiste le président pour les actions de communication et missions spécifiques .*

***Jean-Louis Vergnaud** est chargé des systèmes d'information et du bâtiment*

Cette répartition recueille un avis favorable.

Lecture par le Président, du projet de convention entre le CHR et MÔME.

Le président donne lecture du projet de convention ci-joint validé par le CHR.

Ce projet recueille un avis favorable et le président est autorisé à le signer.

Monsieur GUSCHING appelle l'attention du conseil sur la clause précisant que le CHR ne mettra pas en oeuvre des filières d'hébergement parallèles susceptibles de mettre en danger l'activité de la maison des parents.

Il s'en suit un débat.

C. LAFOND, administratrice et cadre infirmier du service de Pédiatrie indique que la Charte de l'enfant prévoit la possibilité de la présence d'un parent ,jour et nuit ,dans la chambre de l'enfant. Pour elle il, s'agit d'un acquis.

JP GUSCHING adhère aux principes généraux de cette Charte qui n'a toutefois pas de valeur réglementaire, ce à quoi Mme LAFOND répond que sa mise en oeuvre est retenue dans les critères de qualité lors de la procédure d'évaluation de la pédiatrie.

Mr CHEVALLIER DGA approuve l'idée d'une rencontre avec les différents services du pôle de pédiatrie afin de préciser ce qui se pratique et quel rôle aura à jouer la maison des parents dont la réalisation avait fait l'objet d'un soutien unanime lors du lancement du projet.

D'ores et déjà on peut penser que la maison des parents accueillera des parents dont les enfants sont en séjour long, soit le deuxième accompagnant .

Par ailleurs, il n'existe pas de possibilités d'accueil dans le service de réanimation néonatal.

JP GUSCHING fait part de son inquiétude quant à la viabilité financière de la maison d'autant plus que l'assurance maladie ne signera aucune convention avant un an d'activité. Il faudra faire un bilan après 3 mois de fonctionnement.

B. DUZER pense qu'il est indispensable que les cadres s'approprient cette maison qui est au service des parents, des enfants et du CHR.

En cas de besoin, il pourra être fait de la place aux accompagnants de patients adultes mais ce n'est pas la philosophie première de la structure.

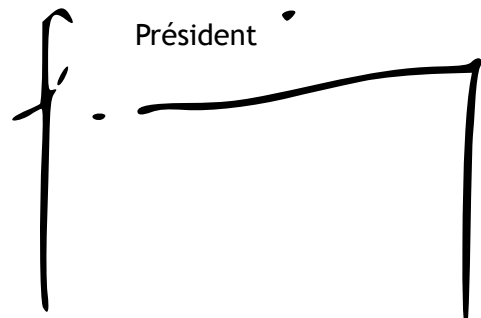
Information

Monsieur VAUR, membre de la Ligue contre le Cancer, informe que la Ligue accorde une nouvelle subvention de 10.000 euros pour l'année 2017 et demande à ce que des factures soient adressées au président pour permettre de verser le montant des deux subventions annoncées pour un total de 20 000 €.

Aucune autre question n'étant posée , la séance est levée. Une nouvelle réunion aura lieu avant l'ouverture pour associer le plus possible l'ensemble du conseil à cette période préparatoire délicate.

JP GUSCHING

Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a horizontal line on the right, with a small dot above the horizontal line.